



Tarifs publicitaires 2020

MAGAZINE WWF

Notre objectif: mobilisons-nous tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.

8 MÉDUSES: MYSTÉRIEUX
Les méduses semblent sortir d'un autre monde. Elles ont des formes originales. Présentes sur Terre depuis des millions d'années, ces espèces animales qui tirent profit des changements climatiques sont de plus en plus nombreuses.
Photo de titre: une *Chrysaora melanosoma*, connue sous le nom de méduse à ombrelle.
Photo de couverture: ce n'est que de près que l'on réalise l'impact de ces méduses sur l'écosystème marin.

4 PROTECTION DES ESPÈCES
Il s'agissait d'abord du loup. Cependant, le Parlement a consacré une loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages qui remet entièrement en question la sureté des espèces. D'ores et déjà, le castor ou encore le héron cendré devraient pouvoir être tirés par précaution. Les zoos et les associations environnementales s'engagent contre une loi inacceptable.

18 CENTRALE DE MÜHLEBERG
À la fin de l'année, Mühleberg sera la première centrale nucléaire à être retirée du réseau. C'est le début de la fin de l'énergie nucléaire. Dans les années 1970, les débats sur les centrales controversées avaient tenu le pays en haleine.

26 UN NOUVEAU MENU
Sécheresses, canicules, tempêtes: notre planète se réchauffe. Ces événements météorologiques extrêmes ont aussi un impact sur notre alimentation. Car de nombreuses plantes auront de la peine à pousser et les récoltes seront mauvaises. Par exemple, le café va devenir rare et sera remplacé par le thé.

Méduses Elles bénéficient des changements climatiques
Page 8

MAGAZINE WWF

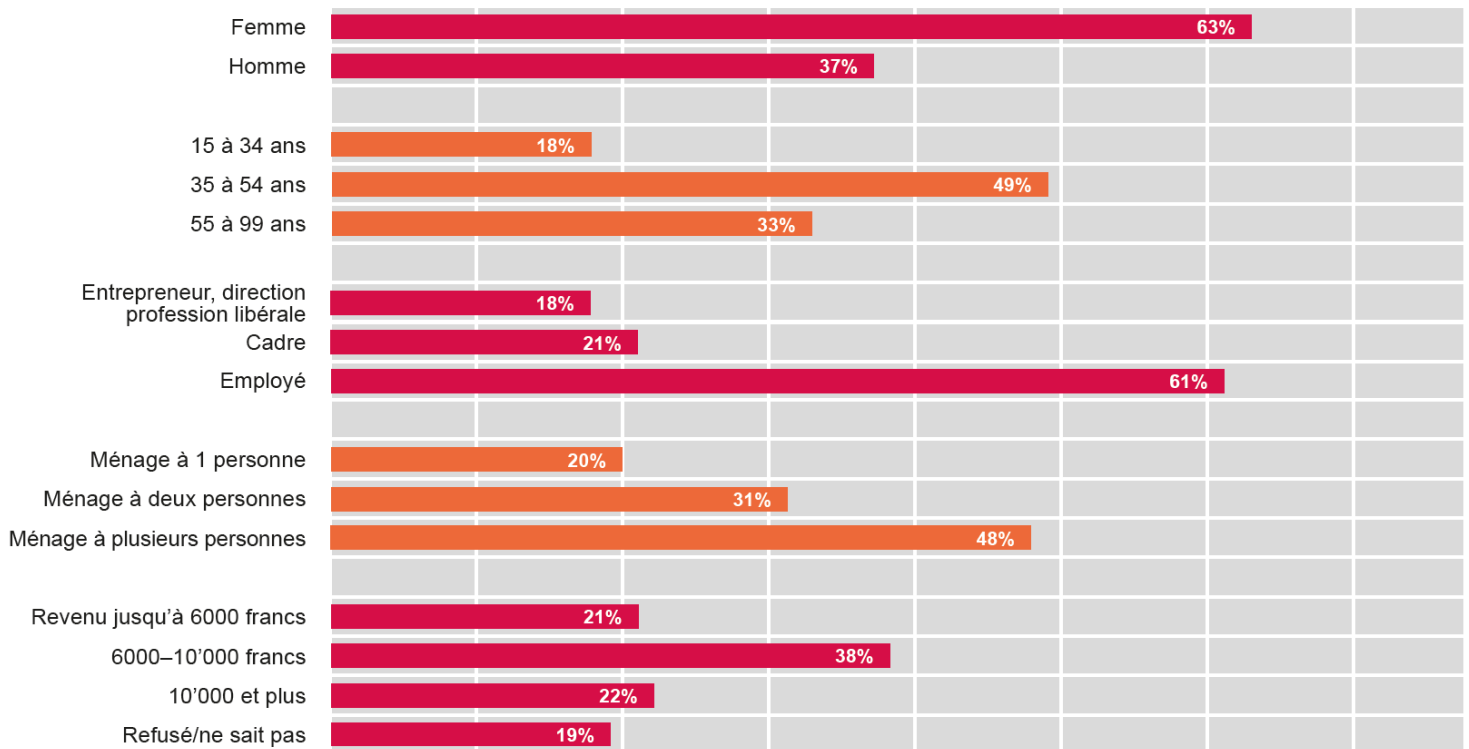
Le magazine du WWF en bref:

- tirage total: 178 000 exemplaires
- lectorat / portée: 305 000
- impression climatiquement neutre sur papier FSC 100% recyclé

Edition	Date de parution	Délai d'insertion
1/2020	12 mars 2020	3 février 2020
2/2020	3 juin 2020	27 avril 2020
3/2020	11 septembre 2020	31 juillet 2020
4/2020	13 novembre 2020	28 septembre 2020

Le magazine du WWF propose quatre fois par an aux membres du WWF Suisse des reportages captivants, des interviews passionnantes, des images de nature à couper le souffle, des connaissances de fond précieuses sur les projets du WWF, des nouvelles et des conseils utiles au quotidien. Les lecteurs, généralement très cultivés, apprécient principalement la qualité rédactionnelle, la variété et le mélange des thèmes, ainsi que les compétences spécifiques élevées.

Profil des lecteurs



Tarifs

Langue	Tirage	1/1 page	1/2 page	1/4 page	1/8 page	1/16 page
Tirage total	178 000 Ex.	13 400.–	6970.–	3620.–	1880.–	980.–
Allemand	140 000 Ex.	10 520.–	5470.–	2840.–	1480.–	770.–
Français	30 000 Ex.	3100.–	1610.–	840.–	430.–	220.–
Italien	8 000 Ex.	1200.–	780.–	540.–	280.–	190.–
Combiné a/f	170 000 Ex.	12 100.–	6290.–	3270.–	1700.–	880.–
Combiné a/i	148 000 Ex.	11 100.–	5770.–	3000.–	1560.–	810.–
Combiné f/i	38 000 Ex.	4000.–	2080.–	1080.–	560.–	320.–

Prix en francs, 7.7% TVA non comprise

Rabais pour répétition: 2x 5%, 3x 7%, 4x 10% sur le prix brut

Commission d'agence: n'est pas octroyée

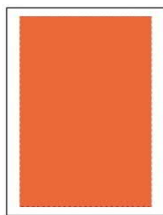
Formats

Les modèles doivent correspondre aux formats suivants (largeur x hauteur en millimètres).

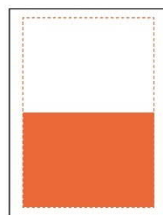
Impression à bords tombants possible uniquement pour les annonces à pleine page (débords min. 4 mm tous côtés).



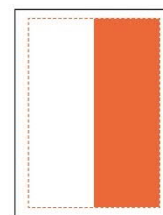
1/1 page
bords tombants
210 mm x 270
4 mm coupe



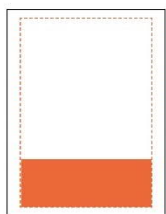
1/1 page
bords francs
196 mm x 260 mm



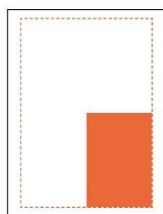
1/2 page en
largeur
196 mm x 127 mm



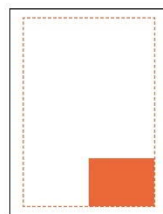
1/2 page en
hauteur
95 mm x 260 mm



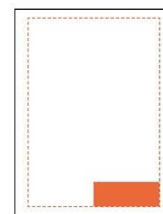
1/4 page en
largeur
196 mm x 60,5 mm



1/4 page en
hauteur
95 mm x 127 mm



1/8 page
95 mm x 60,5 mm



1/16 page
95 mm x 27 mm

Données techniques

Format du magazine: 210 x 270 mm,

Miroir de page: 196 x 260 mm,

Mode d'impression: offset rotatif,

Trame: 70,

Couleurs: Euroskala

Documents d'impression: PDF highres imprimable (CMYK, toutes polices intégralement imbriquées). Une épreuve (proof ou impression laser) doit être fournie pour le contrôle des données. En l'absence d'une telle épreuve, l'éditeur décline toute responsabilité quant à la parution correcte de l'annonce. La production d'annonces ou le traitement ultérieur des données fournies ne sont pas compris dans le prix des insertions. Ce travail supplémentaire est facturé en sus.

Livraison des données: par e-mail à corina.walther@wwf.ch

Informations et offres

WWF Suisse

Téléphone: +41 44 297 23 33

Corina Walther

E-Mail: Corina.Walther@wwf.ch

Case postale

8010 Zürich

Conditions d'insertion

L'annonceur est responsable de la livraison du matériel d'impression au WWF Suisse au plus tard d'ici la clôture des annonces. Le WWF Suisse donnera la mention « annonce » à des publicités 1/1 afin de différencier la publicité des textes rédactionnels. Le pdf fourni par le client fait office de bon à tirer pour le WWF Suisse. Un bon à tirer est établi uniquement sur demande formelle de l'annonceur.

Prestations contractuelles

Le WWF Suisse considère avoir rempli ses prestations contractuelles dès lors que les publications ont été envoyées aux services postaux ou à leurs partenaires contractuels. Le WWF Suisse décline toute responsabilité quant à la distribution correcte par les services correspondants.

Responsabilité/garantie légale

Le WWF Suisse met tout en oeuvre pour que l'annonce demandée présente un niveau de qualité irréprochable, compte tenu du modèle fourni. En cas de défaut grave au niveau de la publication, le WWF Suisse offre à l'annonceur la possibilité de placer l'annonce à nouveau sans frais dans la prochaine édition. L'éditeur décline expressément toute autre responsabilité (éventuels dommages indirects compris). Le WWF Suisse décline également toute responsabilité pour le contenu rédactionnel ou visuel de l'annonce. L'annonceur garantit que l'annonce mise à disposition ne lèse pas les droits de tiers. En cas de prétentions de tiers envers le WWF Suisse, l'annonceur doit répondre intégralement vis-à-vis du WWF Suisse.

Résiliation du contrat

Jusqu'à l'échéance du délai d'annonce, l'annonceur peut, en tout temps, annuler sans frais des dispositions d'annonce déjà confirmées. En cas de résiliation après l'échéance du délai d'annonce, l'annonceur est tenu de verser l'entier des honoraires au WWF Suisse. Par ailleurs, le WWF Suisse se réserve le droit, en tout temps et sans frais, de refuser la publication d'annonces déjà confirmées, lorsque leur contenu lèse manifestement le droit de tiers ou n'est pas compatible avec les buts et les valeurs du WWF Suisse. Le refus ne doit pas être justifié.

Conditions particulières

La confirmation du mandat par le WWF Suisse se fait sous réserve que l'annonceur accepte les conditions d'insertion et les tarifs mentionnés plus haut conformément aux tarifs publicitaires. Toute autre convention n'est valable qu'avec l'accord écrit des parties.

Délai de paiement

Sauf accord contraire, les factures sont payables dans un délai de 30 jours net d'escompte.

Droit applicable

Pour tout litige, le droit applicable est le droit suisse, le for juridique étant Zurich.

WWF Suisse

Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tél.: +41 (0) 21 966 73 73
Fax: +41 (0) 21 966 73 74
www.wwf.ch/contact
www.wwf.ch
Dons: CP 12-5008-4



Notre objectif

Mobilisons-nous tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.